

Faculté de droit



DESO3205 Séminaire de droit économique

[30h] 9 crédits

Enseignant(s): Paul Nihoul
Langue d'enseignement : français
Niveau : Troisième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Le séminaire poursuit quatre objectifs.

- Tout d'abord, superviser une réflexion personnelle approfondie sur certains thèmes du droit commercial ou du droit économique. Les thèmes sont déterminés chaque année avec les étudiants en fonction de leurs intérêts et de l'actualité.
- Ensuite, améliorer la capacité des étudiants à écrire un document substantiel (une quarantaine de pages), où les idées soient clairement exprimées et qui soit bien structuré.
- Puis, travailler en groupe. Dans la vie professionnelle, la coopération est essentielle. Mais elle ne se passe pas toujours idéalement. Il faut en faire l'expérience, évaluer le déroulement et tenter d'améliorer son interaction.
- Enfin, si possible écrire dans une langue étrangère. Pour les francophones, on suggère d'écrire en anglais. Il s'agit d'une langue que l'on doit de plus en plus maîtriser dans la vie professionnelle ! Ce dernier point n'est toutefois pas obligatoire, ni sanctionné : tout le monde peut écrire en français.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

En ce qui concerne la méthode, elle exige de l'étudiant une double prestation : d'une part, la présentation orale, en cours d'année, du résultat de ses recherches sur le thème qui lui a été assigné; d'autre part, la remise d'un écrit dans lequel l'étudiant veillera à systématiser et synthétiser la problématique de son sujet en tirant parti des discussions et des débats qui auront suivi tant son exposé que celui des autres participants du séminaire. Le séminaire fait l'objet d'une cotation dans le chef de chaque étudiant. Celle-ci est tributaire de son travail en cours d'année, de sa participation effective aux travaux et aux débats, de la qualité de son exposé oral et du texte remis en fin d'année.

Résumé : Contenu et Méthodes

Le séminaire couvre des matières diverses, qui sont empruntées au droit économique. On accentue la perspective européenne et internationale.

Phase 1;- Explication des objectifs et méthodes. Les thèmes sont proposés. Les équipes sont formées.

Phase 2.- Les étudiants travaillent par groupe sur la bibliographie et la table des matières. Une réunion a lieu en commun. Les problèmes sont débattus par l'ensemble des participants.

Phase 3.- Vient alors la phase de recherche et d'écriture. Trois séances collectives sont prévues pour débattre les problèmes à mesure qu'ils se présentent. Une échéance est fixée pour la remise de l'écrit.

Phase 4.- La dernière phase est celle de l'évaluation. Elle permet à chaque étudiant de regarder de manière critique son propre travail, et de faire le point sur le travail en groupe.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

//